

Iberolacerta aranica (Arribas, 1993)

Lézard du Val d'Aran

I. aranica a été initialement décrit comme une sous-espèce d'*Iberolacerta bonnali* sous le nom de *Lacerta bonnali aranica* (Arribas 1993b), et c'est à ce titre qu'il figure à l'annexe 2 de la directive européenne Habitats-Faune-Flore. Rapidement identifié comme une espèce valide (Mayer et Arribas 1996 ; Odierna *et al.* 1996) il a ensuite été placé dans le genre *Iberolacerta* (Arribas 1999b, Carranza *et al.* 2004, Crochet *et al.* 2004). Endémique de l'étage alpin des Pyrénées centrales, *I. aranica* a longtemps été considéré comme exclusivement circonscrit au massif du pic de Maubermé et reliefs environnants, soit une aire de répartition s'étendant de la Serra de Guarbes au Tuc de Barlonguère (Arribas 2002). Sa présence dans le massif du Mont Valier n'a été attestée que récemment (Pottier et Garric 2006) (voir plus loin).



Bethmale (09), alt. 1900 m, le 07/07/07 (photo Cl. Delmas)

C'est en Ariège, dans la zone des mines du Bentaillou (haut Biros), que l'espèce (désignée *Lacerta monticola*) a été signalée pour la première fois en France par Bertrand et Crochet (1992), qui indiquent par ailleurs que des lézards non identifiés ont également été aperçus au sommet du Mail de Bulard, et que plusieurs localités qui « restent à étudier » leur ont été signalées du massif du Valier à celui du Montcalm. Par la suite, de nombreuses localités intéressant le haut Biros ont été portées à connaissance : pic de Maubermé, port d'Urets, port d'Orle, pic de Barlonguère, pic de Crabère, pic Blanc du Portillon, col de Tartereau et Mail de Bulard (Arribas 1993b, 2001). L'espèce a également été citée du Cap de la Pique, sommet frontalier situé à l'est du pic de Crabère sur la ligne de crêtes entre la Haute-Garonne et l'Espagne (Arribas 1993b). Des inventaires menés en 2001 pour le compte de l'ONF (J. Garric et A. Bertrand) font état de la présence d'*I. aranica* sur la quasi-totalité des reliefs frontaliers du site, du pic de Crabère à l'ouest au Mail de Bulard à l'est. L'espèce a également été contactée en 2002 sur le versant oriental du pic de Barlonguère (site FR7300822) (A. Bertrand) et des prospections menées en 2003 sur le site voisin FR7300883 « Haute vallée de la Garonne » (Nature Midi-Pyrénées - ONF) ont permis de contacter l'espèce versant ouest du col d'Aouéran dans le haut vallon de Maoudan (31) (G. Pottier).

Bien que le massif du Mont Valier ait autrefois été cité comme limite orientale probable de l'espèce en référence à des témoignages d'observation à haute altitude de lézards non identifiés (Arribas

1993b, Bertrand et Crochet 1992), il a fini par être écarté de l'aire de répartition d'*I. aranica*, aucune observation formelle n'ayant été portée à connaissance dans cette zone : « The Montvallier locality (...) probably corresponds to an erroneous identification » (Arribas 2001). Or, l'espèce a récemment été observée dans trois localités distinctes du massif du Mont Valier, qui ont étendu considérablement à l'est (versant nord du pic de Pomebrunet) et au nord (vallon d'Eychelle) son aire de répartition connue et accru sensiblement le degré de responsabilité conservatoire de la France vis-à-vis d'elle (Pottier et Garric 2006). Compte-tenu de la relative étendue du domaine alpin du massif du Mont Valier, la zone de présence potentielle d'*I. aranica* y est importante, en ne considérant que les reliefs situés au nord du Mont Valier lui-même, qui seuls ont livré l'espèce à ce jour. Or, il est possible qu'*I. aranica* soit ponctuellement présent sur l'ensemble du domaine alpin du massif, ce qui augmenterait considérablement son aire de répartition connue. Il s'agit bien évidemment d'une hypothèse haute, ce lézard se présentant sous forme de populations plus ou moins isolées et distantes les unes des autres, liées à des habitats particuliers.

Compte-tenu de leur situation géographique originale, et de leur isolement manifeste par rapport aux populations plus occidentales, les populations d'*I. aranica* du massif du Mont Valier appellent des investigations moléculaires visant à les situer d'un point de vue phylogénétique. La probabilité est élevée qu'elles présentent un certain degré de différenciation, la population du Port d'Orle elle-même (parmi les plus proches connues à l'ouest, à une dizaine de km), se distinguant déjà des populations du massif du pic de Maubermé *sensu lato* (Arribas 2001). Les quelques individus du massif du Mont Valier que nous avons aperçu ou tenu en mains (femelle adulte du vallon d'Eychelle) présentaient l'aspect externe classique d'*I. aranica*. Ceci est évidemment peu significatif compte-tenu de la faible taille de l'échantillon observé.

Notons que la présence avérée d'*I. aranica* dans le massif du Mont Valier bouscule quelque peu les hypothèses d'historique du peuplement généralement avancées pour cette espèce : caractère « refuge » du seul massif du pic de Maubermé et reliefs proches, etc. (Arribas 2001). Du fait de sa forte avancée au nord, loin des zones englacées de la haute chaîne axiale, le massif du Mont Valier a très



Habitat

Bonac-Irazien (09), alt. 1940 m, le 26/07/06 (photo G. Pottier)

bien pu offrir à *I. aranica* des zones « refuges » lors des périodes climatiques froides. Inversement, son altitude élevée a pu lui faire conserver, au moins en zone sommitale, des zones non forestières, steppiques, durant les phases climatiques chaudes.

Nous avons par ailleurs constaté la rareté apparente du Lézard des murailles *Podarcis muralis* dans ce massif, et n'avons observé aucun représentant de cette espèce dans les trois localités et leurs environs, dont une (vallon d'Eychelle) est pourtant située à basse altitude (moins de 2000 m) et présente un indéniable caractère subalpin (biotope comportant des ligneux : Pin à crochets, Genévrier nain, Rhododendron ferrugineux, etc.). L'absence locale de compétition avec *P. muralis* a pu faciliter le maintien d'*I. aranica* en situation d'isolat.

Une étude de terrain menée conjointement par l'Association des Naturalistes d'Ariège et Nature Midi-Pyrénées en 2004, 2005 et 2006 a par ailleurs confirmé la forte présence de l'espèce dans les massifs du haut Biros (Crabère, Serre Haute, Maubermé et Mail de Bulard) et la très forte responsabilité conservatoire du site Natura 2000 (FR7300821) qui intéresse cette zone. L'espèce y a été observée jusqu'à 2750 m (sommet du Mail de Bulard) (G. Pottier), et elle s'y abaisse localement jusqu'à 1650 m (versant oriental du Cap de l'Empailou) (G. Pottier). Ces populations de basse altitude du haut Biros partagent parfois leur habitat avec le Lézard des murailles, la population mixte la plus élevée ayant été inventoriée à 2225 m sur le versant sud du pic de l'Har (J.-M. Paumier).

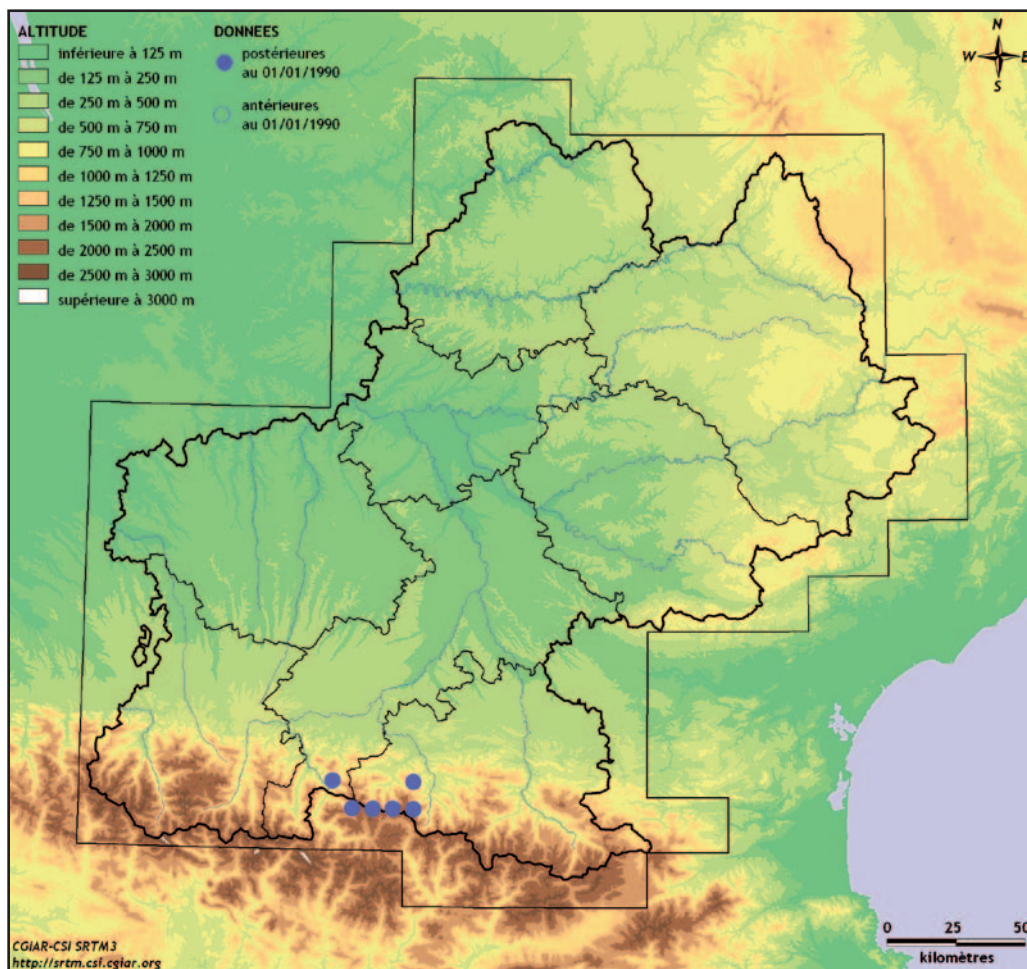
Les habitats fréquentés par *I. aranica* sont identiques à ceux que fréquentent *I. bonnali* et *I. aurelioi*. Dans les massifs du haut Biros, la cartographie des habitats CORINE établie par l'O.N.F. nous apprend

que l'espèce fréquente majoritairement des contextes de pelouses héliophiles (à féтуque ou à nard) pourvues de surfaces rocheuses ou terreuses, et bénéficiant d'un ensoleillement généreux. Les formations pures de ligneux bas (rhododendron, myrtille, callune, genévrier), indicatrices de conditions subalpines et souvent trop fermées, sont moins fréquentées.

L'aire de répartition française d'*I. aranica* est largement couverte par les trois sites Natura 2000 connexes qui s'étendent de la vallée de la Garonne au Mont Valier. D'ouest en est : FR7300883, FR7300821 et FR7300822. La situation est cependant perfectible, certaines populations étant exclues des périmètres actuels (versant oriental du Cap de l'Empailou, versant oriental et extrémité nord du massif du Mont Valier).



Bethmale (09), alt. 1900 m, le 07/07/07 (photo Cl. Delmas)



Iberolacerta aranica (Arribas, 1993)